



#MAROC_Tata Une zone d'activité économique en projet (Géoparc Jbel Bani)

#MAROC_Tata Une zone d'activité économique en projet (Géoparc Jbel Bani) L'agriculture est l'un des secteurs vitaux au niveau de cette province. Elle est basée sur la plantation de palmiers dattiers avec plus de 150 variétés de dattes dont les plus représentatives du point de vue commercial sont Boufgouss, Bytoubé, Bousakri et Ijhl. La ville de Tata sera dotée d'une zone d'activité économique pour un coût global de 25 millions de dirhams, et qui va créer une nouvelle dynamique économique dans la région. Fruit d'un partenariat entre les ministères de l'intérieur, de l'économie et des finances, de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique, les conseils provincial et communal de Tata, cette zone a fait l'objet d'une convention approuvée en mars dernier lors de la session ordinaire du Conseil régional du Souss-Massa, qui est également partie prenante à ce chantier. Cette zone a déjà fait l'objet d'une étude réalisée par un cabinet privé qui a porté sur la faisabilité, la fiabilité et la rentabilité de la création de cette zone du point de vue technique, économique, financier et environnemental dans son contexte local, provincial et régional. L'étude a examiné les activités économiques qui seront implantées dans la zone du projet et les types d'équipements et d'aménagements à prévoir. L'étude s'est intéressée par ailleurs aux potentialités et perspectives de développement de plusieurs secteurs d'activités dans la zone du projet, notamment les énergies renouvelables, et l'agroalimentaire. Elle a dressé un diagnostic des potentialités de la région en général et de la zone du projet en particulier. En effet,



l'agriculture est l'un des secteurs vitaux au niveau de cette province. Elle est basée sur la plantation de palmiers dattiers avec plus de 150 variétés de dattes dont les plus représentatives du point de vue commercial sont Boufgouss, Bytoubé, Bousakri et Iljihl. La superficie agricole utile est de 664.150 ha, soit 8.250 ha irrigués et 15.000 ha destinés à la culture de blé. Par ailleurs, la stratégie du Plan Maroc Vert a permis d'encourager le développement des filières datte, henné, plante aromatique et médicinale, olivier, apiculture, dromadaire, caprin et ovin. L'artisanat est considéré comme l'une des principales activités économiques dans la province de Tata. Ce secteur joue un rôle très important car pourvoyeur d'emplois. L'artisanat couvre la vannerie, l'argenterie, le tissage et la poterie. Les sols de la province de Tata recèlent une grande richesse minière dont l'exploitation est en mesure de booster considérablement l'économie de toute la région du Souss-Massa. Parmi les mines à fort potentiel identifiées, on compte l'or, le cuivre, l'argent, ainsi que d'importantes carrières de marbre de haute qualité. Au même titre qu'Ouarzazate, sa voisine qui a accueilli la première partie de la centrale solaire Noor, la province de Tata réunit toutes les qualités pour intégrer le grand chantier solaire du Royaume : 25.925 km² de territoire et une situation géographique bénéficiant d'un rayonnement solaire culminant entre 2.250 kwh/m² et 2.500 kwh/m². Dans ce sens, la cinquième partie du projet pharaonique de la centrale solaire Noor au Maroc verra le jour dans la province de Tata. L'enjeu est de taille puisqu'elle créera une source de richesses non seulement remarquable mais surtout durable, le solaire étant totalement dans la tendance environnementale mondiale mais surtout dans la lignée directe des orientations du Royaume. Le 22 mai 2018 Source web Par : Aujourd'hui Le Maroc